

Janvier 2019 - n°33

Votre bulletin d'informations municipales et associatives

PROJET 2019 : UNE NOUVELLE SALLE POUR LES DEODATIENS - p.17



Fin des travaux rue de la vallée - p.16



Inondations, et après... - p.18



**Monsieur le maire
et l'équipe municipale**

**invitent l'ensemble des habitants de Saint-Didier à la cérémonie des
vœux du maire qui aura lieu :**



**Dimanche
13 janvier 2019
à 11h15
Salle Polyvalente**

INFORMATIONS COMMUNALES 4

CONSEIL MUNICIPAL 8

BUDGET 10

• Directeur de la publication : M. Joseph JOUAULT.

• Conception - Mise en page :
Chantal VAN ZUIJDAM, chargée de la commu-
nication.

• Rédaction : commission communication.

• Impression : MULTI SERVICES IMPRESSIONS,
la Ménillère, 35220 Saint-Didier.

• Crédit photographique : membres des asso-
ciations ou de la commission communication
(sauf indication contraire).

URBANISME 12

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES 13

TRAVAUX 14

INTERGENERATIONS & CITOYENNETÉ 17

BIBLIOTHÈQUE 19

ENFANCE - JEUNESSE 21

RESTAURATION SCOLAIRE 23

EDUCATION 24

VIE ASSOCIATIVE 28



L'EDITO du Maire

Chères Déodatiennes et chers Déodatiens,

Le mois de juin a été particulièrement éprouvant pour tout un chacun. Par deux fois, notre commune a subi des inondations. C'était le 4 et 11 juin dernier, en moins de deux heures, l'équivalent de deux mois de précipitations s'abattait sur Saint-Didier. Des habitations ont été entièrement détruites, la voirie et réseaux ont également été endommagés.

Dès les premières heures après ces intempéries ravageuses, l'aide aux sinistrés s'est mise en place : secours aux personnes en difficulté, relogement, déblaiement, organisation de collectes de fonds et de matériel.

L'ampleur de cet événement a également mis en exergue la générosité des déodatiens, leur sens de la solidarité. Ce sont ces gestes de partage et de soutien qu'il faudra garder en mémoire.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont apporté aide et soutien aux sinistrés, la gendarmerie, les pompiers, les agents communaux, les élus présents auprès des sinistrés durant ces inondations, et tous les bénévoles et associations.

Cette épreuve nous a amené à regarder de plus près les améliorations que nous pouvons apporter pour éviter au maximum ces sinistres reconnus « catastrophe naturelle ».

Nous avons fait faire une étude hydraulique d'une partie du territoire de la commune au sud-ouest du bourg (environ 15Ha concernés). Le résultat de cette étude conclut qu'il faut réaliser une canalisation d'eau (diamètre 800) au départ de la route de Saint-Melaine, jusqu'au plan d'eau de la commune. D'autres travaux doivent aussi être engagés sur le secteur de la route de Cornillé et de la zone d'activités. Malgré le souhait de la municipalité d'agir rapidement, les délais nécessaires aux études peuvent donner l'impression de lenteur aux habitants concernés. Nous en sommes conscients, mais soyez assurés que nous avons la volonté de faire au plus vite et de protéger au mieux les personnes et les biens.

La commune poursuit parallèlement ses travaux d'investissement, notamment la revitalisation de notre centre bourg destinée à le rendre plus attractif : organisation d'événements (fête du printemps), rénovation de rues et d'espaces publics, mise en place d'une politique volontariste de soutien à nos commerces de proximité (Visa Coif' / Le P'tit Zinc / Au bon Pain).

Le maintien des commerces au cœur des bourgs est de plus en plus difficile dans un très grand nombre de communes rurales. C'est pourtant un enjeu majeur pour leur développement et leur attractivité, mais aussi pour la préservation du lien social et le maintien des habitants.

Pour autant, la situation du commerce local est fragile et la municipalité de Saint-Didier a dû s'impliquer durant 8 mois pour éviter la disparition de la boulangerie. Aussi je remercie l'ensemble des Déodatiens qui ont réservé un accueil chaleureux à nos nouveaux boulangers Delphine et Franck Lefebvre, qui ont démarré leur activité le 6 novembre dernier. Le P'tit Zinc, quant à lui fait peau neuve, les travaux devraient s'achever fin janvier 2019. Quant à notre salon de coiffure, Visa Coif', il se délocalisera à quelques mètres de l'ancien, les travaux de construction sont commencés.

Enfin le dernier grand projet de cette mandature est très certainement la rénovation de la salle Polyvalente qui présente une vétusté générale, une faible isolation thermique et phonique, et devait être mise en accessibilité et faire l'objet de travaux de rénovation électrique. La commune a donc étudié plusieurs options et retenu le projet de reconstruction et d'extension pour ce bâtiment dont vous découvrirez les premières esquisses dans ce bulletin.

Enfin, au nom du conseil municipal, je vous souhaite pour 2019 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Le Maire, Joseph JOUAULT

Bonne
Année
2019



INFORMATIONS *communales*

Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardi, mercredi, jeudi : de 14h00 à 17h30

Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00

Contact :

Téléphone : 02.99.00.33.08

Mél : accueil@saintdidier35.fr

Site Internet : www.saintdidier35.fr



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi : de 10h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Jeudi : de 10h30 à 11h30

Vendredi : de 16h00 à 18h00

Dimanche : de 10h30 à 12h00

Téléphone : 02.99.00.71.96

Mél : bibliotheque@saintdidier35.fr

Site Internet : www.bibliotheque.saintdidier35.fr



Accueil de loisirs

Ouvert les mercredis et vacances scolaires sur inscriptions

Contact : Sylvie GILBERT

Téléphone : 06.15.81.48.78

Mél : clsh@saintdidier35.fr

Zoom sur les adjoints au maire

Pascal LEGROS,
1^{er} Adjoint

Service technique

Espaces verts

Aménagement cimetière

Assainissement - eau

Environnement



André Plessis,
2^{ème} Adjoint

Urbanisme

Loisirs et Sport

Enfance jeunesse et

intergénération

Restaurant scolaire



Bertrand SORRE,
3^{ème} adjoint

Voirie - Réseaux

Espace rural

Sécurité routière



Justine POULAIN,
4^{ème} adjointe

Affaires scolaires

Culture et Bibliothèque

Communication



RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement citoyen (ou recensement militaire) est une démarche obligatoire, qui s'adresse à tous les jeunes français, filles et garçons, qui viennent de fêter leur 16^{ème} anniversaire.

C'est une première étape avant la convocation à la journée défense citoyenneté (JDC), également obligatoire. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date d'acquisition ou de notification de la nationalité française et la fin du premier mois qui suit. La démarche se fait à la mairie du lieu de domicile des parents ou par internet sur le site : www.servicepublic.fr



ELECTION EUROPEENNE

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 états membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au parlement européen. En France, le vote se tiendra le **dimanche 26 mai**. En 2019, **705 eurodéputés** seront élus, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques.

L'Union Européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la composition du parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à huit états membres, qui étaient sous-représentés démographiquement. C'est le cas de la France, qui sera représentée par **79 députés**, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019. Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales, une pièce d'identité est obligatoire (carte d'identité, permis de conduire, passeport ou carte vitale avec photo), **la carte d'électeur seule, ne vous permet pas de voter.**

JOURNAL ELECTRONIQUE

Vous avez la possibilité de télécharger l'application « Centolive » sur Android et iOS, pour suivre en temps réel le contenu du panneau électronique de la commune et ainsi de rester connecté.

VIGNETTE CRIT'AIR

Périmètre concerné : Rennes intra-rocade (rocade exclue)

Circulation interdite pour... les véhicules **sans vignettes** à partir du **4^e jour de pollution**, les **vignettes 4 et 5** à partir du **6^e jour de pollution**

Véhicules 100 % électrique ou hydrogène 	Niveau 3 Essence : entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005. Diesel : entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010.
Niveau 1 Seulement essence : à partir du 1 ^{er} janvier 2011. Véhicules GPL.	Niveau 4 Diesel : entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005.
Niveau 2 Essence : entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 déc. 2010. Diesel : à partir du 1 ^{er} janvier 2011.	Niveau 5 Seulement diesel : 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000.

En cas de pic de pollution aux particules fines la vignette Crit'Air est obligatoire à partir du 4^{ème} jour pour circuler dans Rennes.

Tous les véhicules sont concernés (deux roues, voitures, camions, camping-cars). Les véhicules les plus polluants catégories 4 et 5 ne pourront pas circuler à partir du 6^{ème} jour, même avec la vignette. Le tarif de la vignette est unique : 3,62 €, le site officiel :

www.certificat-air.gouv.fr

Elle est valable sur tout le territoire français, sans limitation de temps.



INFORMATIONS communales

POLE SANTÉ

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Eloïse DUCHESNE, installée depuis le 17 septembre dernier, en qualité d'ostéopathe, au pôle santé.



COVOITURAGE

Vous pouvez proposer des trajets en covoiturage en vous inscrivant sur le site de la commune, dans la partie



« Vie participative / Covoiturage / Contribution / Ajouter une offre ». Il sera nécessaire de créer un compte contributeur, en quelques clics.

BOULANGERIE

Depuis le 6 novembre les Déodatien ont retrouvés leur boulangerie.

Delphine et Franck LEFEBVRE ouvrent leur magasin du mardi au samedi de 07h00 à 13h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 07h00 à 13h00.

Une offre variée de pains spéciaux est proposée : baguette bio « l'absolue », pain aux céréales, au maïs, complet, bio. Vous trouverez également des viennoiseries et diverses pâtisseries. Pensez à passer commande



pour vos gâteaux familiaux du dimanche. Des galettes des rois et des brioches vous attendent pour l'épiphanie.

Tél : 02.23.37.05.86

RÉSERVATION EN LIGNE DES SALLES COMMUNALES

Vous avez la possibilité de faire les réservations des salles communales en ligne (salles du Patio et salle des sports) pour vos



manifestations familiales ou associatives.

Pour cela un onglet « Réservation des salles communales » est disponible dans la partie « En 1 clic » sur le site de la commune.

La salle polyvalente sera en travaux jusqu'à fin décembre 2019 donc indisponible.

Etat civil

Seules apparaissent sur la liste les personnes ayant donné leur autorisation. Pour la protection des données de l'état-civil, toute utilisation, à quelque fin que ce soit, des informations contenues dans cette liste est interdite par la loi.

Ils sont nés

- DINE Enora – 14 février
- LESAGE Eloïse – 09 mars
- BOTTE Romane – 13 avril
- TERRIER Marin – 03 mai
- ZELTZ Maveryck – 14 mai
- PETIT Garance – 23 mai
- HUBERT Léa – 24 juin
- LEMESLE Raphaël – 01 juillet
- BEASSE Soën – 12 juillet
- BEDIER Esther – 17 septembre
- COURAULT BUREAU Louis – 21 septembre
- DECATHEAUGRUE GERVIN Léo – 11 octobre
- BOURDON Cassie – 16 octobre

Ils se sont mariés



- BOSCHER Rémi et TAUPIN Christine – 28 avril
- BIZET Thierry et HEDOU Magali - 07 juillet
- RUGRAFF Antoine et MASSE Marion - 18 août

Ils nous ont quittés

- SOURDRILLE Pierre – 01 février
- RUBION Michel – 19 mars
- SIBON Pierrick – 25 avril
- HONIN Pierrette – 01 mai
- LEBRETON Albert - 24 mai
- SOURDRILLE Marie-Annick – 30 novembre



ADRESSES ET NUMEROS DE RUE OU LIEUX-DITS

9

Courant 2014, les services de La Poste ont revu les adresses postales et attribué un numéro à chaque habitation. Ces numéros et adresses ont été transmis au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Chaque foyer a reçu un numéro, distribué par les services techniques municipaux. **Nous vous rappelons que devez installer la plaque de façon à ce qu'elle soit visible de la rue**, afin de faciliter la distribution du courrier et l'intervention éventuelle des secours.



SOLARIUM

CCAS : LES ACTIONS 2018

Repas des aînés : Il s'est déroulé le mercredi 24 octobre 2018 au restaurant municipal. Les Déodatien de plus de 62 ans sont conviés. Les personnes de plus de 70 ans participent à hauteur de 3 €, pour les autres personnes 10 € sont demandés.

Colis de Noël : Lors d'une visite courant décembre, les membres du CCAS ont offert un colis aux personnes résidentes en EHPAD ainsi qu'aux personnes hospitalisées.

Partenariat entre le CCAS et la Bibliothèque : Pour l'année 2019, les personnes qui se réunissent le 1^{er} jeudi de chaque mois participeront au 2^{ème} prix « Facile de lire » régional.

Attribution de bons alimentaires : un bon alimentaire a été délivré en 2018.

Subventions versées en 2018 :

ADMR de Vitré - 400 €

EPISOL (épicerie solidaire) - 403,20 €

CLIC - 403,20 €

RENCONTRE TEMOIGNAGE

Le lundi 7 janvier à 20h00, la CSF Saint-Didier organise une rencontre témoignage avec Madame Ginette KOLINKA, rescapée d'Auschwitz. Le lendemain une intervention se fera auprès des élèves de CM2 de l'école publique. Inscriptions et renseignements à la bibliothèque.

PROJET SOLARIUM

L'artothèque de Vitré communauté accueille depuis plusieurs mois l'artiste contemporain anglais David Michael Clarke dont la démarche artistique semble être la question du bonheur.

En vue de la mise en réseau des bibliothèques du territoire, l'artothèque souhaite proposer une exposition mettant en lumière la population de Vitré communauté, afin qu'elle devienne la vitrine de la vie de ses habitants.

Le projet Solarium est une œuvre composée de 12 modules, largement inspirée de la Villa Savoye de l'architecte Le Corbusier. Chaque module sera déposé dans une bibliothèque de Vitré communauté et servira de réceptacle aux travaux (livres-cahiers d'une dizaine de pages en carton) réalisés par les habitants (adultes, enfants, jeunes, vieux, seuls, en groupe, en association...). L'idée est de réaliser un témoignage de l'activité humaine du territoire de Vitré communauté.

La bibliothèque de Saint-Didier a répondu à cet appel et accueillera dans ses locaux un module du Solarium. Chaque Déodatien est invité à laisser son empreinte. Nul besoin d'être savant, artiste, d'avoir un ou des dons particuliers, il suffit de vouloir participer !

Chacun, isolé ou en groupe, qui voudra participer à ce témoignage pourra prendre contact avec l'équipe de la bibliothèque. Il recevra alors conseils, aide... et plus sur demande.



Repas des aînés

Les membres du CCAS sont tenus au secret professionnel et toutes les demandes restent confidentielles. Si vous êtes en difficulté ou si vous connaissez des familles en difficulté, n'hésitez pas à nous contacter au 02.99.00.33.08. Nous aiderons ces personnes dans la mesure de nos moyens et les orienterons, le cas échéant, vers les organismes adéquats.

CONSEIL MUNICIPAL

quelques décisions

SEANCE DU 16/01/2018

RESSOURCES HUMAINES

> Titularisation d'un agent communal : au grade d'adjoint technique à compter du 16 février 2018 à temps complet.

TRAVAUX

> Raccordement fibre lotissement « Le champ fleuri » cablage optique par la société Orange pour un montant de 5 146,00 € HT.

SEANCE DU 13/02/2018

FINANCES

> **Opération « Argent de poche »** : reconduction du dispositif pour l'année 2018. Les services municipaux accueilleront 15 jeunes déodatiens de 16 à 18 ans, la somme de 225 € étant engagée sur l'année (15 € pour 3 heures de travail d'utilité sociale effectué).

> **Maintien du taux des taxes :**

14,87 % taxe d'habitation

14,21 % taxe foncière

34,44 % taxe foncière non bâti

Le conseil municipal a décidé de maintenir ainsi les taux fixés en 2016 et 2017.

URBANISME

> **Aménagement** de quai de bus, aire de jeu, place PMR, l'entreprise retenue est la société PIGEON TP pour un montant de 22 217,88 € HT.

ENFANCE JEUNESSE

> **Acquisition** : 6 ordinateurs, 8 tablettes numériques, logiciels, divers kits, enceinte bluetooth, matériel sportif, pour un montant de 17 772,53 € HT. Une demande de subvention est faite auprès de la CAF à hauteur de 30% du montant total.

SEANCE DU 13/03/2018

AFFAIRES SCOLAIRES

> **Subventions** : au titre des dépenses de fonctionnement pour l'année 2018, le conseil municipal attribue à l'école Saint-Goulven les subventions suivantes (selon le contrat d'association signé en 2005) :

- 1 091,24 € par élève de maternelle

- 218,42 € par élève de primaire

> **Subventions**

Dans le cadre des subventions à caractère social, le conseil municipal a voté pour 2018 :

les sorties pédagogiques : 230 € / classe

les classes découvertes : 10 € / élève

les fournitures : 31,62 € / élève

TRAVAUX

> **Lotissement « Le champ fleuri »** : réalisation des travaux de desserte en eau potable. Il est demandé à la commune une participation financière sur le montant estimé des travaux de desserte interne de 19 200 € TTC.

SEANCE DU 09/04/2018

ENFANCE JEUNESSE

> **AUTOFINANCEMENT - CAMP ADOS**

Une action d'autofinancement sera proposée aux jeunes. Cette action permettra aux jeunes désirant partir cet été d'abaisser le coût de leur séjour.

L'idée retenue est qu'un jeune puisse s'investir dans une ou plusieurs actions de la municipalité.

En contrepartie du temps alloué, une réduction sera appliquée au prix du séjour.

Action d'autofinancement retenue : Fête du printemps (montage et service).

Principe de l'autofinancement :

Chaque jeune souhaitant partir en séjour est libre de participer ou non à ces actions.

Une action d'autofinancement donne lieu à une réduction de 10 € / action.

Le jeune devra s'inscrire au préalable auprès des animateurs jeunesse.

> **CLSH**

Suite aux changements liés à la fin des rythmes scolaires, le conseil municipal décide l'ouverture du centre de loisirs le mercredi pendant les périodes scolaires de 7h15 à 18h30.

SERVICES

> **CREATION D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT TAXI**

Un stationnement sera réservé à Monsieur DECRE, résidant à Saint-Didier, devant la mairie.

SEANCE DU 15/05/2018

ENFANCE JEUNESSE

> **TARIFS « MINI CAMP » 2018**

Comme chaque année, l'accueil de loisirs municipal propose au mois de juillet 2018 des séjours courts appelés « mini camps ».

Tranche A : 120 € (QF < 800)

Tranche B : 130 € (QF de 801 à 1500)

Tranche C : 140 € (QF > 1501)

LOISIRS

> **TARIF SALLE DE MUSIQUE - ANNEE 2018**

Monsieur GOUGEON s'acquittera de 800 € TTC, le montant du loyer annuel pour l'année 2018.

SEANCE DU 12/06/2018

AFFAIRES SCOLAIRES

INTERNET

> L'école de Saint-Didier rencontre des soucis récurrents de débit internet. L'opérateur actuel Nordnet ne peut augmenter sa capacité de débit. Le conseil municipal a statué sur un nouvel opérateur : Orange, pour une ligne ADSL plus performante. Montant de l'abonnement mensuel : 93,10 € HT.

GARDERIE

> Garderie du soir, école publique :
Après délibération, le conseil municipal décide à la majorité d'opter pour le retour d'une garderie périscolaire à 2 pôles.

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2018/2019

> Chaque année, les tarifs de la restauration scolaire sont actualisés.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs de la cantine scolaire applicables à la rentrée scolaire 2018/2019.

Il rappelle que les tarifs des cantines sont fixés en tenant compte des dépenses d'investissement et de fonctionnement, sans que le coût par usager ne puisse être supérieur aux charges supportées au titre du service de restauration :

Tranche A : 3,55 € (QF < 800)

Tranche B : 4,09 € (QF de 801 à 1500)

Tranche C : 4,42 € (QF > 1501)

SEANCE DU 09/07/2018

CONSEIL MUNICIPAL

> Madame KERGOAT a transmis sa démission de conseillère municipale.

Monsieur le maire propose de réduire le nombre d'adjoints de 5 à 4. Le tableau du conseil municipal sera modifié en conséquence.

SEANCE DU 28/08/2018

ACCESSIBILITE COMMERCE

> Le devis de MAN TP est accepté pour la réalisation de travaux réseaux EU / EP (eaux usées / eau potable).

Le montant du devis MAN TP s'élève à 6 738,30 € HT.

PANNEAU LUMINEUX

> Le contrat avec la société CENTAURE SYSTEMS est renouvelé pour une durée d'un an ferme soit du 20/09/2018 au 19/09/2019.

La prestation de maintenance s'élève à 750,00 € HT.

TRAVAUX

> CHEMINEMENT PIETONNIER - CLOTURE SEPARATIVE

Suite à l'aménagement du chemin piétonnier et en concertation avec l'école privée, le devis présenté par la société RUBION d'un montant de 1 013,44 € HT pour la réalisation de la clôture séparative est accepté.

> REPARATION DES ROUTES SUITE AUX INONDATIONS

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité

de retenir la société SERENDIP pour un montant de 13 361,50 € HT.

SEANCE DU 03/10/2017

AFFAIRES SCOLAIRES

> Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Didier a pour activité l'octroi d'aides en faveur des personnes en difficultés, des familles et des seniors.

Afin que cette structure assure ses missions, il est nécessaire que la commune de Saint-Didier lui verse une subvention de fonctionnement.

Compte-tenu des besoins du CCAS pour l'année 2018, le conseil municipal attribue une subvention de 2 016 €.

> ACCES INTERNET ECOLE PUBLIQUE

L'école a besoin d'un service de filtrage sur l'ensemble du parc. MICRO C propose le service Filtrage de contenu de Zyxel. Le coût du devis proposé est de 568,00 € HT.

Il est précisé que la licence est valable 1 an et sera à renouveler tous les ans soit 115 € HT.

> TARIFS ASSAINISSEMENT 2019

VEOLIA EAU souhaite connaître avant le 31 octobre de l'année en cours les tarifs applicables pour l'année suivante en ce qui concerne la redevance assainissement.

Le maire propose de maintenir les tarifs appliqués en 2018. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs pour l'année 2019 comme ci-dessous :

Part abonnement : 15,24 € / foyer

Part consommation : 2,10 € / m³ d'eau

Tarifs pour les usagers raccordés utilisant un puit privé pour l'eau potable :

Consommation forfaitaire : 25m³ / personne

Part abonnement : 36,60 € / foyer

Part consommation : 2,10 € / m³ d'eau.

SEANCE DU 13/11/2017

RESSOURCES HUMAINES

> Le conseil a décidé de reconduire le dispositif « Service Civique » du 1^{er} décembre 2018 au 31 juillet 2019.

URBANISME

> Le nom de « Rue du champ fleuri » a été définitivement adopté par le conseil municipal.

BUDGET communal 2018

Dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales, le budget 2018 s'articule autour de trois grandes lignes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel, un programme d'investissement ambitieux, sans augmentation de la fiscalité.

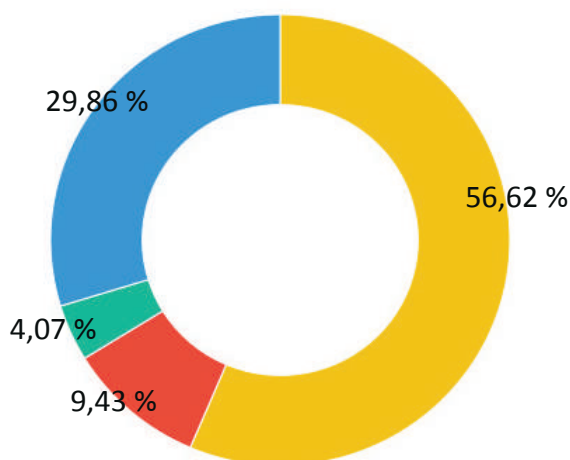
SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement groupe les crédits de rémunération du personnel, les impôts et taxes à la charge de la commune, les petits travaux d'entretien, la participation aux charges d'organismes extérieurs, le paiement des intérêts de la dette.

En contrepartie, elle dispose des ressources provenant des produits des services et du patrimoine, de la dotation globale de fonctionnement, du produit de la fiscalité directe locale.

Les dépenses de fonctionnement

Principales dépenses réelles de fonctionnement :
1 349 775 €



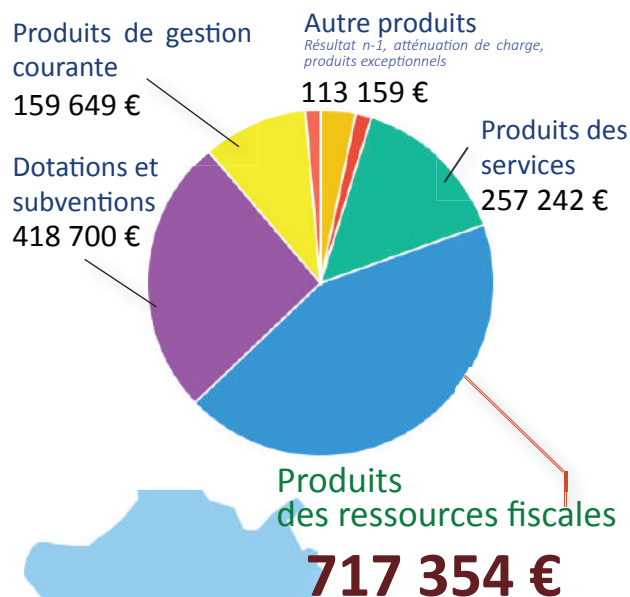
Charges de personnel 764 311 €	Subventions et participations 127 360 €
Charges courantes (eau, électricité, alimentation, fournitures, entretien bâtiments, terrains, assurances...) 403 204 €	Charges financières (intérêts des emprunts...) 55 000 €



Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant en 2018 représentent 669 € (moyenne strate des communes de 500 à 2 000 habitants en 2017 : 642 € / hab.)

Les recettes de fonctionnement

1 666 104 €

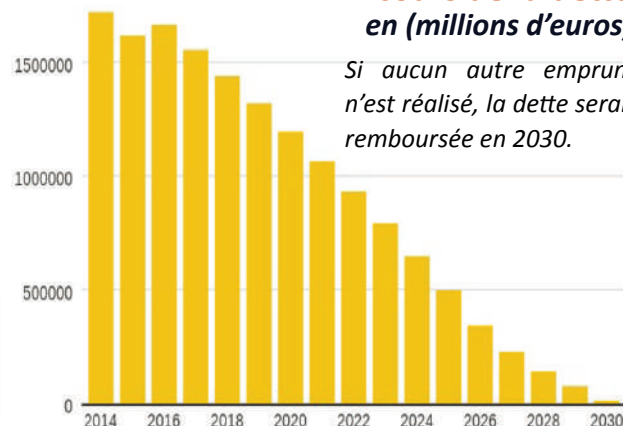


482 576,00 €
sont issus des impôts locaux représentant 67.27 % des recettes fiscales et
234 778€
proviennent d'autres taxes.

L'autofinancement pour l'année 2018

L'autofinancement résulte du solde positif entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement. Il permet d'assurer le remboursement de l'annuité de la dette et, pour le surplus, de financer les dépenses d'équipement propres et les subventions d'équipement versées. Budgétairement, l'autofinancement se traduit par des opérations d'ordre de section à section. Il permet d'analyser la santé financière de la collectivité. En 2018, il est de **316 329 €**.

Encours de la dette en (millions d'euros)

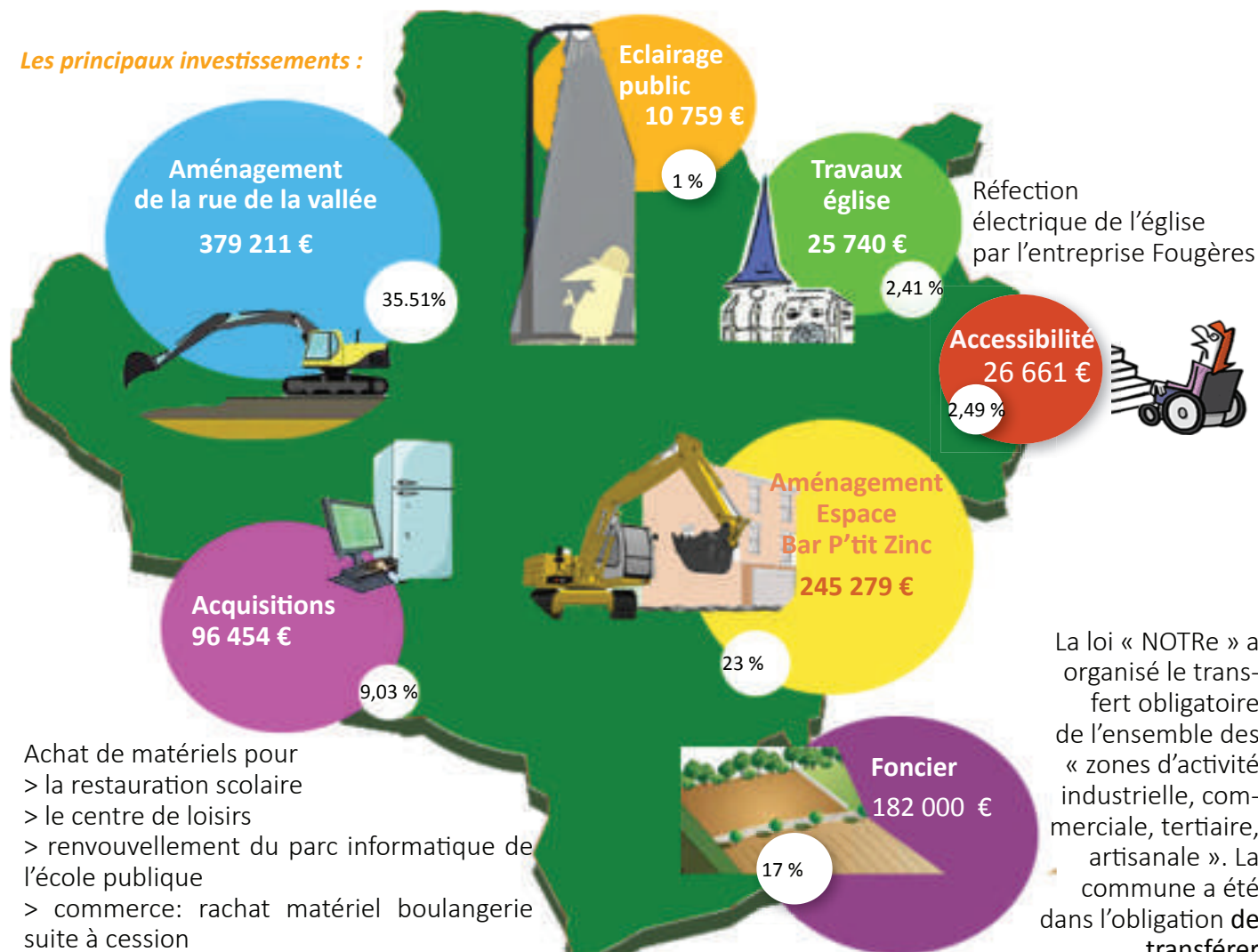


Si aucun autre emprunt n'est réalisé, la dette serait remboursée en 2030.

Les dépenses d'investissement

1 067 785 € d'investissements payés en 2018

Les principaux investissements :



financièrement la valeur des stocks restant du budget « Tronchet » sur le budget communal avant le 31 décembre 2018.

Remboursement capital de la dette sur 2018 : **84 074 €**

7.8 %

Le financement de l'investissement réel

44 485 € Dotations (FCTVA + TA)

200 000 € Autofinancement (Excédent de fonctionnement)

300 000 € Subventions d'équipement

523 300 € Avance trésorerie Recettes à venir (cession terrains ,subventions diverses)

BUDGET « Le Champ fleuri »

DEPENSES :

Travaux et études de viabilisation : 105 831 € HT
 2^{ème} tranche des travaux de viabilisation en 2019

RECETTES :

Vente : 16 668 €

BUDGET « L'Arbrier »

RECETTES :

Vente de terrains 251 203 € HT

DEPENSES :

2^{ème} tranche des travaux de viabilisation en 2019



URBANISME

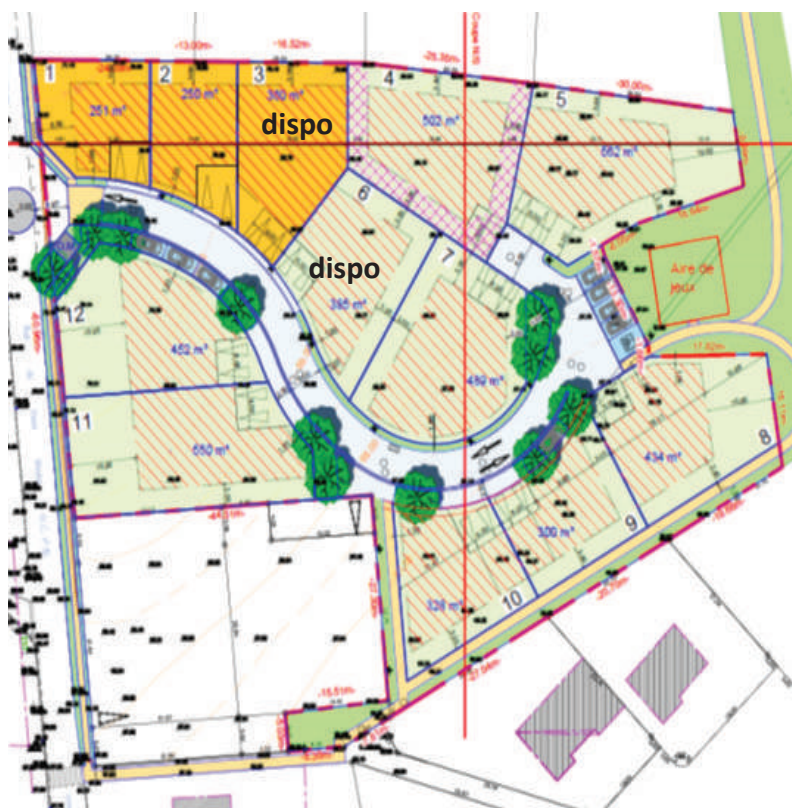
« LE CHAMP FLEURI »

A proximité du centre bourg et de ses équipements, dans un cadre agréable et convivial, la commune propose à la vente des terrains au lotissement « Le champ fleuri » situé route de Saint-Mélaine.

12 lots viabilisés allant de 250 à 562 m² au prix de 120 € le m² TTC.

Les travaux ont débuté en mars 2018 avec le terrassement des parcelles et l'installation des canalisations pour les eaux usées et pluviales par la société LEMAY TP. L'enfouissement d'une ligne haute tension sera également réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2019.

Pour les personnes intéressées, de plus amples renseignements au 02.99.00.33.08



Les coûts comprennent :

- le bornage des parcelles
- la réalisation des différents réseaux (électricité, eau potable, eaux pluviales, assainissement, téléphone, gaz)
- la voirie
- l'éclairage public

Tableau de surface et de coût des lots encore disponibles :

lot n° 3	360 m²	43 200 € TTC
lot n° 6	385 m²	46 200 € TTC

L'EPF DE BRETAGNE

La commune de Saint-Didier travaille en étroite collaboration avec l'établissement public foncier de Bretagne afin de permettre la construction de nouveaux logements sur le secteur « Rue de la vallée ». La superficie est de 3 106 m² et permettra d'accueillir 6 à 10 logements.

L'EPF consiste à acquérir des terrains qui seront aménagés plus tard, pour y construire des logements ou de nouveaux quartiers ou encore des équipements publics... On parle de « portage » de terrains.



INFORMATIONS intercommunales

GARDONS LE CONTACT

DOSSIER SPECIAL

La taxe incitative, ça commence bientôt !



À partir du 1^{er} janvier 2019, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devient incitative. Son objectif premier est la réduction des déchets et l'augmentation de la qualité du tri des déchets recyclables. Pourquoi cette nouvelle tarification ? Quels changements pour votre foyer ? Explications.

MA SITUATION

Je suis propriétaire...

EN HABITAT INDIVIDUEL

Ma taxe incitative apparaîtra sur l'avis de taxe foncière 2019 émis en novembre 2020. Pour distinguer ma part fixe de ma part variable, je pourrai me rendre sur le site internet du SMICTOM et consulter le nombre de levées de mon bac dans une année.

Si je suis collecté en bornes d'apport volontaire, je consulterai le nombre de fois où j'ai ouvert le tambour de la borne d'ordures ménagères.

Je suis locataire...

EN HABITAT INDIVIDUEL

Je paye déjà une TEOM. Elle est répercutée par le propriétaire, qui reçoit l'avis de taxe foncière de mon logement, dans les charges de mon loyer.

A partir de 2019, mon propriétaire et moi pourrons consulter la fréquence de levées de mon bac ou d'utilisation de mon badge pour les bornes d'ordures ménagères. Il répercutera alors le montant de ma taxe, devenue incitative, dans les charges de mon loyer. La part variable incitative ne dépendra que de ma production d'ordures ménagères. Lorsque je déménagerai ou que j'emménagerai, j'avertirai le SMICTOM.

*Dans tous les cas,
si ma situation, évolue je dois prévenir le SMICTOM*

EN COPROPRIETE

Si je suis collecté en bornes d'apport volontaire ou par bac individuel, ma part variable incitative fonctionnera comme pour les propriétaires en habitat individuel.

Si je suis collecté en bacs collectifs avec les autres propriétaires, la part variable incitative dépendra de la production d'ordures ménagères de l'ensemble de la copropriété et sera répartie par le gestionnaire au prorata de la valeur locative de mon logement.

EN HABITAT COLLECTIF

Si je suis collecté en bornes d'apport volontaire ou par bac individuel, ma part variable incitative fonctionnera comme les locataires en habitat individuel à partir de 2019.

Si je suis collecté en bacs collectifs, la part variable incitative dépendra de la production d'ordures ménagères de l'ensemble des locataires, et sera répartie par le propriétaire. L'effort de réduction des déchets ménagers doit donc être collectif.

Dans tous les cas, la taxe sera envoyée au propriétaire.



POURQUOI CE CHANGEMENT DE TARIFICATION ?

La taxe incitative s'inscrit dans la lignée de la loi de transition énergétique et du Grenelle de l'environnement et fait écho aux efforts internationaux actés lors de la COP21 pour la réduction des déchets et des gaz à effet de serre. Elle permet de raisonner les dépenses de collecte en rapprochant le service au strict besoin des usagers et ainsi proposer un impôt plus juste.

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ !

Particulier, association, collectivité et professionnel, tout le monde est concerné par l'incitativité (taxe ou redevance). L'objectif ? Proposer un impôt plus juste et faire de la réduction des déchets un enjeu commun qui résulte d'un effort collectif. Ensemble, réduisons les déchets !

Agenda

1^{er} janvier 2019

Démarrage de la prise en compte réelle du nombre de levées ou d'ouverture des bornes.

Janvier 2019

Réception par chaque propriétaire d'un courrier explicatif de la nouvelle grille tarifaire et des accès à la plateforme Ecocito (un espace personnel qui permettra de connaître le décompte des levées).

Année 2020

Première facturation incitative sur l'avis de taxe foncière 2020.

En ligne

Toutes les réponses à vos questions sont sur le site du SMICTOM SE35.



Un problème avec votre bac ? Votre badge ? Vous déménagez ? Une question ?

Retrouvez toutes les démarches sur www.smictom-sudest35.fr/formulaires

TRAVAUX

REHABILITATION DU BAR « LE P'TIT ZINC »

Le bar a fait peau neuve

Vincent et Olga sont à la tête du bar «Le P'tit Zinc» à Saint-Didier depuis 4 ans. La commune, propriétaire du bâtiment, a souhaité le rénover entièrement et remettre au goût du jour cet établissement situé au cœur du village.

Le projet de réaménagement avance bien. Avec quelques semaines de retard par rapport au planning initial, la réouverture est programmée pour fin janvier 2019.

L'établissement sera pourvu d'un bar tabac, d'un coin presse, ainsi qu'une partie liée à la restauration. Tout cela dans un espace de convivialité.



L'investissement de l'aménagement autour de l'espace du bar (rénovation et extension du bar et réalisation d'un cheminement piétonnier sécurisé) est aujourd'hui d'environ 410 000,19 € TTC. La commune a reçu près de 180 500 € de subventions pour ce projet (Département 30 000 € - Etat 47 700 € - Région 32 800 € - Fond de concours Vitré 70 000 €).

AMENAGEMENT RUE DE LA VALLEE

La première tranche de l'aménagement de la rue de la vallée est terminée depuis début novembre.

Suite aux inondations du mois de juin 2018, la municipalité a préféré repousser de quelques mois l'aménagement du carrefour de la route de Saint-Melaine et de la rue de la vallée, afin de réaliser une étude hydraulique sur l'ensemble du bassin versant. Les travaux devraient démarrer au 1^{er} trimestre 2019.



ESPACE CINERAIRE

En milieu d'année 2018, il a été implanté de nouvelles caves urnes à l'espace cinéraire.

La création d'un jardin du souvenir offre aux familles la possibilité de disperser les cendres des défunts.



VISA COIFF' DEMENAGE



Avant

Maintenant



Bientôt

Les travaux seront terminés à la fin du 1^{er} semestre 2019.
Ouverture prévue : septembre 2019.

RENOVATION ET EXTENTION DE LA SALLE POLYVALENTE

L'équipement, très utilisé par les habitants, doit connaître un coup de jeune cette année. L'investissement le plus important de la commune en 2019.

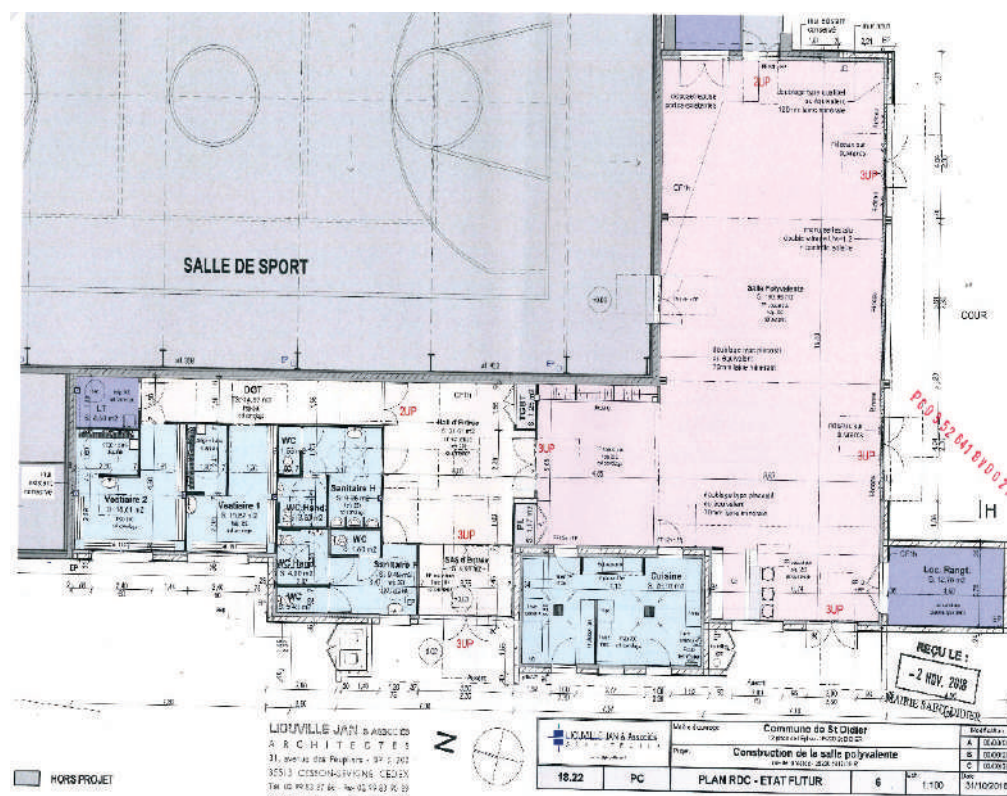
Construite il y a plus de trente ans, la salle polyvalente de Saint-Didier a accueilli des manifestations, des animations, des événements etc... jusqu'à septembre dernier. En travaux dès la mi-décembre, elle se refait aujourd'hui une beauté et devrait rouvrir fin d'année 2019. **« La salle polyvalente, cet équipement de plus de 30 ans est vétuste et énergivore. Elle n'est plus aux normes exigées et nécessite une extension et une rénovation »** souligne Monsieur le maire.



Une cuisine offrira une capacité de réception de 100 personnes.

Les toilettes actuelles seront démolies, de nouveaux sanitaires trouveront leur place dans l'enceinte du nouveau bâtiment qui aura aussi un lieu de stockage.

Le coût est estimé aux environs de 615 000 € HT dont une partie est financée par le conseil général et l'état, la durée approximative des travaux est d'un an. La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architectes LIOUVILLE JAN, de Cesson-Sévigné.



100 m² supplémentaires

Les travaux consistent en une rénovation et extension de la salle polyvalente qui permettra d'agrandir considérablement l'espace avec une superficie globale de 412 m². L'entrée sera réaménagée et un hall d'accueil sera créé.

Les menuiseries intérieures et extérieures, seront changées avec des matériaux renouvelables et durables. Des aménagements intérieurs : cloisons, faux plafonds, électricité, VMC, chauffage, peintures, seront prévus.

Le chauffage sera programmable en fonction du planning d'occupation de la salle. Des travaux qui respecteront aussi la réglementation thermique au niveau BBC et amélioreront l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

TRAVAUX

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES

Depuis plusieurs années la commune a poursuivi l'effort de modernisation et viabilisation des réseaux électriques et téléphoniques.

En 2018, des travaux d'enfouissement des réseaux ont été engagés sur la route de Saint-Melaine et le déplacement d'une ligne HTA (haute tension).

La suppression de ces poteaux permet sans aucun doute une vue dégagée et une mise en valeur de l'entrée du bourg.

INONDATIONS : ET APRES...

Renforcement du réseau eau pluviale

Le réseau d'eau pluviale au niveau de la route de Saint-Melaine s'avère être sous dimensionné par rapport à l'urbanisation des lotissements en cours de construction.

Les travaux consistent à remplacer et à redimensionner la canalisation d'eau pluviale afin que les usagers bénéficient d'une alimentation correcte.

L'atelier BOUVIER ENVIRONNEMENT est en charge de la maîtrise d'oeuvre.

Travaux estimés : 80 000 € HT.

Travaux de réfection de voirie



C'est l'heure des réparations à Saint-Didier après les inondations de juin dernier. La voirie est très abîmée ainsi que certains cheminements piétonniers.

Les dégâts sont estimés à environ 20 000 € HT.

C'est l'entreprise SERENDIP de BAGUER PICAN qui a réalisé les travaux en novembre dernier.



ECLAIRAGE PUBLIC



L'éclairage public est un garant de la sécurité publique, de l'amélioration du cadre de vie des habitants et de l'attractivité de la ville. Son optimisation est essentielle et sa modernisation est un levier important de diminution de la facture énergétique. La commune l'a bien compris et en a fait une de ses priorités en faisant le choix de rénover son réseau d'éclairage public afin de limiter le gaspillage énergétique résultant d'installations trop vétustes, qui nécessitaient de plus en plus une maintenance régulière et quotidienne.

En 2018, 6 lanternes sur poteaux en béton ont été remplacées par des ensembles lumineux LED pour un montant de 6 390 € TTC.

SECURISATION ABORDS DE L'ECOLE PRIVEE



Dans le cadre du réaménagement du centre bourg et de la sécurité des piétons, le conseil municipal avait pris la décision de réaliser un sentier piétonnier partant de la rue de la vallée pour rejoindre la rue du stade en passant par l'école Saint-Goulven et permettant par la même occasion de sécuriser les entrées et sorties des enfants.

Les travaux ont commencé et devraient se terminer pour les vacances de février. Ce chemin sera accessible aux personnes à mobilité réduite.



INTERGENERATIONS & Citoyenneté



L'ADMR est un service de proximité au service de toutes les personnes, de tous les âges de la vie quels que soient leur situation, leur état de santé physique et leur niveau social. Les bénévoles et les salariées produisent ensemble une unité très forte, elle est reconnue pour ses compétences et son expérience dans quatre domaines de services. Elle fait partie d'un réseau national, départemental et local.

- Service à la petite enfance,
- Service aux familles avec ou sans enfants,
- Service aux personnes âgées,
- Service aux personnes handicapées.

L'ADMR intervient sur 9 communes : Chancé, Châteaubourg, Cornillé, Domagné, Louvigné-de-Bais, Marpiré, Saint-Aubin-des-Landes, Saint-Didier, Saint-Jean-sur-Vilaine.

Elle est composée de 53 aides à domicile, 2 TISF (technicienne d'intervention sociale et familiale), 2 secrétaires de direction, et une encadrante mise à disposition par la fédération trois jours par semaine.

Des aides financières possibles par :

Les caisses d'allocations familiales (CAF, MSA), le Conseil Départemental (APA), les caisses de retraite, les mutuelles ou assurances sous conditions.

50 % des dépenses sont déductibles de vos impôts (ou sous forme de crédit d'impôts), selon la loi de finances en vigueur et sous conditions.

Contact : **ADMR Châteaubourg**
Maison pour Tous
9 rue Pasteur 35220 Châteaubourg
Tél : 02.99.00.91.91.
mél : chateaubourg.asso@admr35.org

Accueil public du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30

COMMEMORATION

Cérémonie du centenaire de la guerre 14 / 18 :

Des échanges intergénérationnels

Grâce à un partenariat entre l'association des anciens combattants, la mairie et les écoles ; les enfants ont participé activement à la cérémonie du centenaire le dimanche 11 novembre. La préparation de chants, la présence des enfants et de leurs familles ainsi que l'exposition d'infographies liée au projet « traces de soldats » des élèves de CM2 de l'école publique, ont permis de mettre en avant cet événement et le devoir de mémoire de la première guerre mondiale.



SECURITE



Un Déodatien a eu la mauvaise surprise de découvrir une balle logée dans le mur de son habitation à proximité d'une baie vitrée. Nous

rappelons à tous les détenteurs d'armes qu'une distance de 150 m des habitations doit être respectée.

RIPAME



Depuis mars 2019, le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels et Enfants du Pays de Châteaubourg intervient sur la commune de Saint-Didier.

L'espace jeux est ouvert pour les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents, assistants maternels ou gardes à domicile. Depuis le mois de septembre, sont proposés des ateliers de motricité et des petits spectacles musicaux. Pour participer, il suffit de s'inscrire auprès de l'animatrice, ce service est gratuit. Les animations ont lieu dans la salle du conseil de la mairie jusqu'à la fin des travaux du « P'tit Zinc », puis retourneront dans la salle du Patio.

Le RIPAME vous propose également des temps de permanence à destination



des parents et des professionnels de la petite enfance afin de vous informer sur les différents modes de garde existants.

Contact : **Marion ROGUE**

Animatrice RIPAME du Pays de Châteaubourg au 02.99.00.97.95
ou au 07.84.43.25.54
mél : ripame@chateaubourg.fr



INTERGENERATIONS & Citoyenneté

Forte de son succès,
la Fête du printemps
remplie pour 2019 !



Petit retour sur l'édition 2018 de la Fête du Printemps qui s'est déroulée le samedi 26 mai. Initialement prévue pour voir s'affronter 6 équipes constituées des quartiers et hameaux de Saint-Didier, finalement ce n'est pas moins de 13 équipes gonflées à bloc qui sont venues participer à la fête, avec une mention spéciale pour l'équipe municipale (Monsieur le maire, 3 adjoints et 1 conseiller) qui s'est jointe aux trublions déguisés, prêts à en découdre.

Félicitations à nos participants !

Les petits et grands ont dû rivaliser de force et de vitesse pour remporter les épreuves de tir à la corde, course de sacs et de ski. Ils ont dû ensuite faire tenir le plus de personnes possibles sur une planche de la taille d'une double page de journal. Enfin la désormais célèbre course de brouettes, toutes plus belles les unes que les autres, terminait cet après-midi de folie.

Pour reprendre des forces, le comité proposait une restauration sous la forme d'un « bar à pâtes ». Le repas avait été préparé par les cuisiniers du restaurant municipal.

Pendant le repas, *Les Pok's*, groupe de rock de La Bouexière, s'apprêtait à jouer quand un invité indésirable est venu perturber les festivités. L'orage et ses trombes d'eau se sont abattus pendant près de 45 minutes, obligeant tout le monde à se mettre à l'abri et rentrer chez soi pour se sécher. Mais il en fallait plus pour décourager les musiciens qui ont fait chanter leurs guitares de 22h à 23h devant un public d'une trentaine d'irréductibles.

A noter également que tout au long de la journée, la grainothèque proposait encore cette année un troc plantes et semis. Et pour ceux et celles qui souhaitaient avoir un moment de détente Jessie, nouvellement installée en tant qu'esthéticienne à domicile, proposait de vous masser.

Malgré cet épisode humide, la journée s'est déroulée sous un soleil radieux. La Fête du Printemps a été un franc succès du point de vue du comité, grâce à l'enthousiasme des participants et au dévouement des bénévoles, mais aussi aux commerçants de Saint-Didier et Châteaubourg pour leur générosité et enfin grâce à l'implication et le soutien de la municipalité. L'objectif premier du comité est de rassembler les habitants de la commune dans la bonne humeur, il a été rempli avec succès et ceci grâce à vous tous, encore merci pour tout.



**Pour l'édition 2019, elles reviennent...
Soyez prêt !!**

La 3^{ème} édition de la Fête du Printemps se déroulera le **samedi 18 mai 2019**. A vos agendas !

Inscrivez vite votre équipe par mél.

Le comité des fêtes est ouvert à tous et toutes, les bonnes volontés seront appréciées. N'hésitez pas à nous contacter par mél :

comitestdidier35@gmail.com



BIBLIOTHEQUE rétrospection

Consulter le catalogue, votre
compte ou les animations ?
<http://bibliotheque.saintdidier35.fr>

ANIMATIONS 2018 EXPOSITION « Le Système solaire »



Du 26 février au 11 mars 2018, la bibliothèque a accueilli une exposition prêtée par L'espace des sciences de Rennes. Plusieurs panneaux ainsi que 3 maquettes nous ont fait découvrir le système planétaire. Cette animation était proposée en partenariat avec le service enfance jeunesse et la ludothèque.

SPECTACLE « Ego le cachalot »

Samedi 22 septembre, 70 personnes ont assisté au spectacle de David Delabrosse : « Ego le cachalot et ses petits bulots ». Les petits et les grands ont chanté et dansé au rythme des chansons au message écolo et à l'humour garanti. Tout le monde attend avec impatience le troisième album !



ACCUEIL des tout-petits

Les enfants entre 0 et 3 ans sont accueillis à la bibliothèque accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents, grands-parents...) tous les vendredis matins en semaine impaire entre 10h et 11h. Ils y découvrent des ouvrages adaptés à leurs petites mains, des comptines... et des co-pains !



Sélection d'applis

Chaque trimestre, nous vous proposons de découvrir deux applis. 5 tablettes sont à disposition des lecteurs à la bibliothèque aux heures d'ouverture en semaine pour découvrir et jouer : *Monument valley*, *Oh !* ou *Loop* ont été proposés.



SPECTACLES intergénérationnels « Facile de lire »

- Le 29 avril « texte et manivelles » Sylvain Liotté-Stasse a chanté en s'accompagnant à l'orgue de barbarie et Françoise Sarnowski a lu des textes populaires d'hier et d'aujourd'hui.

- Le 25 novembre « La belle vie », cette fois Françoise est venue avec Tania Bracq, une chanteuse soprano lyrique. Elles nous ont concocté un programme de textes et de chants pour se sentir bien.



EXPOSITION « Street art »

Tout l'été, nous avons pu admirer le travail d'une classe de CM de l'école publique exposé à la bibliothèque sur le thème du street art ou l'art de la rue.

VALISE deux à l'heure

En novembre et décembre une sélection de livres nous invitait à prendre le temps quand tout s'accélère, nous interrogeait sur nos modes de vie chronophages et énergivores, et nous suggérait une autre façon de vivre, inspirée du mouvement « Slow ».

LES PRIX LITTÉRAIRES

La bibliothèque était inscrite à deux prix littéraires en 2018

- **Le prix des incorruptibles** : 12 adultes ont participé à la lecture de la sélection lycée en lisant les cinq romans en compétition.

- **Le prix Minots** : le prix de la bibliothèque est devenu intercommunal avec la participation de cinq bibliothèques et un nouveau nom : Prix Minots. Pour cette première édition, 504 enfants ont lu une sélection de 4 livres par niveau et voté pour leur livre préféré ainsi que 29 adultes.



BIBLIOTHEQUE



PARTENARIAT ludothèque

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la bibliothèque et la ludothèque de Châteaubourg vous propose des animations communes. Une matinée jeu sur le thème du système solaire a été proposée le vendredi 9 mars.

Des jeux sont également en dépôt à la bibliothèque et en accès libre sur les heures de permanence. Nous proposons également des animations lecture / jeu en accueil de classe.

MOIS du Multimédia

Pour la 10^{ème} édition du « mois du multimédia » le thème choisi était « **Générations connectées** ».

Résumé en photos :



Casque virtuel



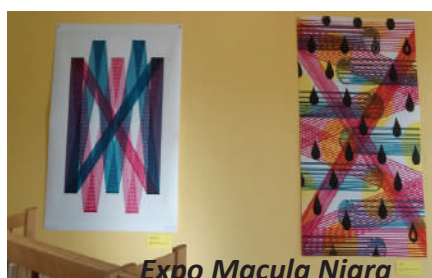
Effets spéciaux



Espace game



Mario



Expo Macula Nigra



Petits doigts

Valise « Les petits chaperons »

Pendant 3 mois à compter du mois de mars, nous vous proposons de revisiter le conte de Charles Perrault et des frères Grimm à travers une trentaine d'ouvrages plus ou moins insolites. En effet, au-delà des versions classiques, détournées voire humoristiques, venez découvrir une version manga, livre accordéon, découpe laser...

Spectacle et rencontres autour du prix 2^{ème} prix « facile de lire »

Le 17 mars : une lecture musicale « Nos années Sheila » par l'association les chemins de lecture en présence d'Eric Romand auteur du livre « Mon père, ma mère et Sheila ».

Le 28 avril : rencontre avec Barbara Constantine, pour son livre « Petits portraits de très Grandes Personnes », auteure de livres très appréciés à la bibliothèque : Tom petit homme, Amélie sans mélo, Et puis Paulette...



A VENIR 2019



Le prix des incorruptibles

Nous vous proposons de lire les 5 ouvrages en compétition, de noter votre avis et d'échanger (ou pas) vos impressions de lecture.

Minots, le prix des bibliothèques

Le Prix Minots est reparti pour sa deuxième édition avec la participation de 4 bibliothèques et la librairie de Châteaubourg **Un livre sur l'étagère**.

18 livres sont en compétition avec une sélection de 4 livres suivant les niveaux des classes. Les deux écoles de la commune participent à cette animation. Rendez-vous en juin pour les résultats !

MINOTS

Prix des bibliothèques
St Jean sur vilaine
St Didier
Domagné
Marpiré
Montreuil sous Pérouse
Avec Un livre sur l'étagère

ENFANCE - JEUNESSE

Le service enfance jeunesse a mené de nouveaux projets en 2018 afin de :

- permettre à chaque enfant de profiter d'un temps de loisirs qui allie détente et apprentissage des règles de vie individuelle au sein d'un collectif (respect de soi et des autres),
- favoriser la découverte d'activités variées et la curiosité sur le territoire.

ENFANCE



Des projets d'animations sont proposés à chaque période de vacances comme la découverte des activités sportives, la sécurité routière en partenariat avec les associations du territoire, les planètes dans l'espace, chevalières et sorciers... et l'été à travers la découverte des pays avec la visite de Tropical Parc à Saint-Jacut-les-pins.

MINI CAMPS ENFANCE ET JEUNESSE

Cet été, 20 enfants et 13 jeunes se sont installés pendant une semaine chacun au camping municipal de Dinard et ont pu pratiquer des activités nautiques en mer, avec le Wishbone Club, début juillet.



JEUNESSE

L'accueil jeune de Saint-Didier propose à chaque période de vacances scolaires et quelques mercredis après-midis depuis septembre, des animations à destination des jeunes âgés de 11 et 17 ans. Différentes animations sont proposées : des jeux vidéos, des ateliers numériques, des sorties et des soirées conviviales (raclette, barbecue, films...).

L'avis des jeunes est important pour la constitution d'un programme d'activités et les animateurs sont à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies. Toute idée est bonne à prendre. Pour financer leur séjour ou sorties, les jeunes s'investissent dans des actions d'autofinancement (exemple : stand gâteaux à la fête du printemps).

L'équipe d'animation est toujours prête à accueillir des jeunes et des plus âgés pour découvrir l'animation (stagiaire, dispositif argent de poche, accompagnement Pôle Emploi, mission locale, Vitré communauté...).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

ENFANCE - JEUNESSE

DE NOUVELLES RENCONTRES A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Dans le cadre de sa formation, Bénédicte stagiaire BPJEPS Loisirs tous publics, a réalisé avec l'équipe un projet autour des transitions de la petite enfance à l'adolescence.

Ce projet a su démontrer une importance capitale des acteurs éducatifs agissant autour des enfants vivant ces transitions : ils doivent coopérer, tous autant qu'ils soient et à quelque âge qu'ils interviennent (assistants maternels, parents, animateurs, enseignants...), pour faire vivre au mieux ce moment d'adaptation à l'enfant et le guider pour qu'il trouve une place dans sa nouvelle « catégorie d'âge ».

Sur une matinée de vacances d'automne, toute l'équipe du service enfance jeunesse a ouvert les portes de l'accueil de loisirs aux parents, assistants maternels et jeunes enfants lors d'un spectacle sur le thème de la séparation (la première rentrée à l'école).

Une quarantaine de personnes y ont participé et dégusté les mets réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs et le chef cuisinier.



Pour nous contacter :
par mail : clsh@saintdidier35.fr
par tél : **06.15.81.48.78**
par internet : www.saintdidier35.fr

Mouvement dans l'équipe des agents municipaux :

Après 15 mois d'apprentissage, Manon quitte le service.



■ Nous la remercions pour son engagement professionnel sur les temps de surveillance cour, cantine, garderie et accueil de loisirs.



Nous remercions également Griffin pour ses 8 mois à nos côtés comme service civique.

RESTAURATION scolaire

FOCUS SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Saint-Didier a construit son restaurant scolaire en 2012. Aujourd'hui, nos cuisiniers préparent en moyenne 500 repas pour 5 écoles.

En 2016, la commission usagers a décidé de se pencher sur la question du gaspillage alimentaire. Pour cela, 2 pesées ont été effectuées en cours d'année scolaire sur deux semaines avec des menus presque équivalents.

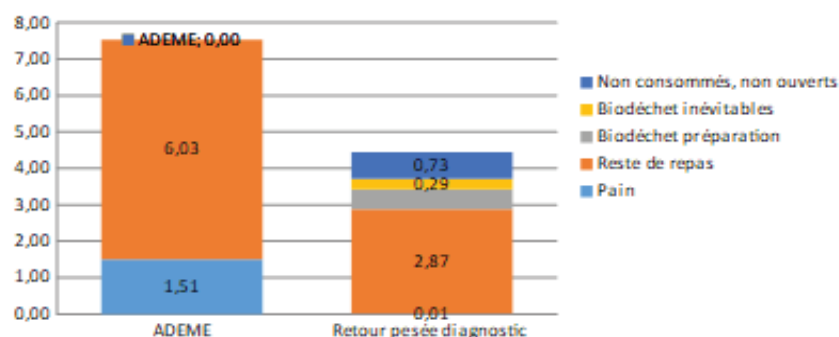
Il en est ressorti que nous avons une moyenne de 50g de déchets par repas. Cette première expérience a permis aux cuisiniers de réajuster les quantités, de faire un ajustement des fiches techniques et une adaptation du service dans les écoles extérieures.

Souhaitant avoir des outils pour pouvoir sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et approfondir notre démarche, nous avons déposé un dossier auprès du SMICTOM pour un accompagnement à la réduction et au tri des biodéchets des établissements de la restauration collective.

Fin 2017, notre candidature étant acceptée, un audit a été effectué par la société Girus suivi d'une semaine de pesées en octobre avec séparation des biodéchets (pain, épluchures...).



Evaluation des tonnages de l'établissement



Le diagnostic révèle une moyenne de 71g de déchets / personne contre 120g / personne (moyenne nationale). Les tonnages annuels montrent que malgré un tonnage inférieur à celui de l'ADEME*, des améliorations peuvent être faites dans le domaine du gaspillage alimentaire.

*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

1

STOP

AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

GESTES ANTIGASPI

1. Acheter en quantité adaptée et planifier ses repas.
2. Acheter les produits frais en dernier pour préserver leur fraîcheur.
3. Respecter la chaîne du froid, c'est l'assurance d'un aliment bien conservé.
4. Bien lire les étiquettes et faire la différence entre la DLC et la DDM.*
5. Ranger logiquement les aliments dans le réfrigérateur et le nettoyer régulièrement.
6. Congeler pour mieux conserver ses aliments.
7. Savoir accommoder les restes, en apprenant à cuisiner autrement.
8. À la cantine, au restaurant ou chez soi, ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre.
9. À la fin du repas, ne jeter que les aliments ou les restes qui ne peuvent pas être conservés.
10. Au restaurant, demander à emporter ses restes.

Tonnage estimatif		
	ADEME	Retour pesée diagnostic
Hypothèse	120 g/pers/repas	71 g/pers/repas
Estimation Tonnage	7,54	4,44
Pain	1,51	0,01
Reste de repas	6,03	2,87
Biodéchet préparation	0,00	0,54
Biodéchet inévitables	0,00	0,29
Non consommés, non ouverts	0,00	0,73

C'est pourquoi 2 actions ont été mises en place :

> L'acquisition de 2 composteurs par la commune auprès du SMICTOM. L'installation a été faite en fin d'année par le service technique en collaboration avec le restaurant. Suite à cette mise en place une pesée sera renouvelée.

> Une semaine d'animation a été organisée dans les écoles afin de sensibiliser au gaspillage alimentaire. Elle a fait naître des discussions en classe et des initiatives telles que les piques-niques zéro déchets lors de sorties scolaires.

EDUCATION

école publique

L'année scolaire 2017-2018 était placée sous le signe du cirque. 2 semaines de stages et de pratiques, 2 spectacles sous le chapiteau installé aux abords de l'école et un retour surprise du *Breizh Malo Circus* pour animer la fête de fin d'année de l'école.

Les nombreux rendez-vous et temps forts organisés par les élèves, l'équipe éducative et l'association des parents et amis de l'école publique ont également permis à toutes les classes d'effectuer nombre de sorties pédagogiques et culturelles ou de recevoir des intervenants spécialistes dans l'école, sans demander de participation financière directe aux parents.

Les cultures numériques, artistiques, scientifiques, littéraires, théatrales, sportives et linguistiques s'entremêlent et sont illustrées concrètement par les projets permettant à chaque élève de s'épanouir et d'apprendre.

L'année scolaire 2018-2019 est marquée par le retour aux 4 jours et sera celle des classes de découverte.

L'école compte à ce jour 205 élèves répartis en 8 classes.

Le retour du cirque à la fête de l'école



Au menu cette année...

Classes de découvertes !

Les classes de PS-MS et de MS-GS se rendront à Monteneuf 3 jours et 2 nuits du 25 au 27 mars sur le thème de l'imaginaire des contes et légendes de Bretagne.

Les classes de CP et de CP-CE1 les suivront pour un séjour de 4 jours et 3 nuits du 11 au 14 juin 2019.

La classe de CE1-CE2 passera 5 jours et 4 nuits au château de la Turmelière à Liré du 25 février au 1^{er} mars autour de thèmes sportifs (sarbacane, escalade....), d'éducation à l'environnement et de développement durable.



le château de la Turmelière à Liré



l'installation au jardin des arts

1^{er} concours d'écriture de Vitré !

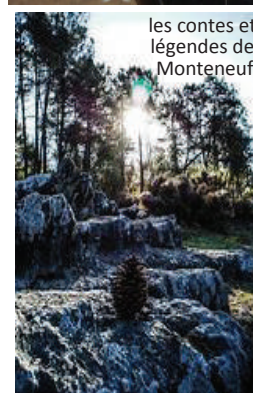


sortie à la ferme du moulin du bois

Grands projets artistiques et culturels, sorties, animations

La course solidaire

Pour l'association « D'ici, d'ailleurs » les enfants courent au printemps pour l'association *Selsaviva*. Une association de soutien aux projets de reforestation et de développement durable en Amazonie Colombienne.



les contes et légendes de Monteneuf



sortie à l'écomusée

La grande lessive

Un grand projet artistique mondial sur un fil pour faire du lien !

La correspondance

Cette année avec une école du Mexique, en cohérence avec la rencontre de l'année scolaire dernière avec « D'ici, d'ailleurs ».



la grande lessive

Le projet musical

Avec la collaboration d'une professeur du conservatoire de Vitré, les classes de CM explorent la POP anglaise. Ce projet sera couplé avec les créations artistiques des CM1 avec une intervenante plasticienne dans le cadre du jardin des Arts à l'Ar Milin à Châteaubourg.

Les sorties théâtre et spectacles au centre culturel de Vitré

« **Toimoinous** », « **Tam Tam** », « **Déluge** », ciné concert, théâtre musical et burlesque, jonglage percussif et magie nouvelle au service de la découverte d'univers culturels propres à développer l'imaginaire de chacun.

Piscine

Tous les élèves de GS, CP, CE1 et de CM2 se rendront à la piscine de Vitré pour 10 séances.

Carnaval

Il aura lieu le 8 février



le carnaval des CP

Dates à venir

- **Carnaval** : vendredi 8 février.
- **les portes ouvertes** : vendredi 17 mai (16h15-19h00) école ouverte à tous.
- **la fête de l'école** : spectacle des enfants, stands, restauration le dimanche 30 juin 2018.

Nouveaux parents

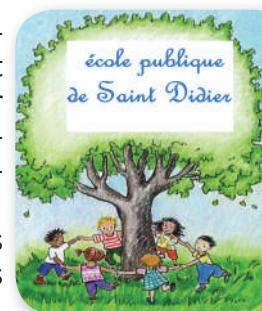
Vous pouvez venir nous rencontrer le lundi et le mardi (journées de décharge du directeur) ou le soir à partir de 16h15. vous pouvez aussi prendre rendez-vous

Tél / fax : 02.99.00.74.03

mél : ecole.0352675t@ac-rennes.fr

Nous répondrons à vos demandes d'informations et pourrons vous faire visiter les classes, le service de restauration, la salle de motricité et de garderie.

Vous pourrez ensuite si vous le désirez venir inscrire vos enfants.



A rappeler que l'école continue, bien sûr, à accueillir, à leur rythme, tous les enfants à partir de 2 ans.

Merci au personnel technique, aux élus, aux représentants des parents au conseil d'école, à l'APE-AEP pour la participation de chacun au bon fonctionnement de l'école.

Site de l'école

www.ecole-publique-saint-didier.ac-rennes.fr

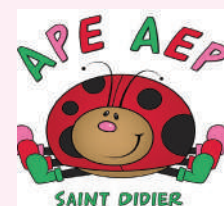
APE - AEP

Les actualités de l'APE-AEP

L'Association des Parents d'Elèves et des Amis de l'Ecole Publique est heureuse de vous faire part de ses activités.

- Le 14 décembre a eu lieu notre magnifique et féérique **marché de Noël**, l'arrivée du Père-Noël était spectaculaire. Comme chaque année, nous avons offert un verre de vin chaud qui cette fois était alsacien, (réalisé par une maman d'élève), pendant que les élèves de l'école chantaient de très jolis morceaux de Noël. C'était un moment magique, nous avons eu pleins d'étoiles dans les yeux.

L'APE-AEP a offert une photo avec le Père-Noël aux enfants.
Nous avons vendu les produits réalisés par les membres de l'APE.



- Le 18 janvier 2019, il y aura la vente annuelle de **galettes des rois**.
- Le 2 février 2019, nous organiserons notre **soirée dansante**, elle sera animée par un parent d'élève. Cette soirée aura pour thème la joie et la bonne humeur.

A très bientôt parents et amis de l'école publique, nous comptons sur vous !!!
Pour l'association : Erwan DECRE, président.

apeaepsaintdidier@gmail.com



N'OUBLIEZ PAS DE LIKER NOTRE PAGE FACEBOOK AFIN D'ETRE AU COURANT DES DERNIERES ACTUS.

EDUCATION

école privée St Goulven

Rétrospective 2017-2018

Maternelles :

Les élèves de maternelle ont tout au long de l'année découvert les métiers de boulanger, pompier, jardinier.



Cycle 2 :

Au parc de la préhistoire, les élèves de cycles 2 sont tombés nez à nez avec des dinosaures et des hommes préhistoriques.



Une autre escale dans le temps nous a permis de partir à la découverte du Moyen-âge et des chevaliers.



Cycle 3 :

Motricité, dextérité fine, concentration, découverte de ses capacités, appréhension du risque, autant d'expériences vécues par les élèves de cycle 3 lors de leur sortie à l'accrobranche.



Le fil rouge pour cette année scolaire 2018-2019 est « petites et grosses bestioles ».

Dans toutes les classes, des sorties et des animations sont proposées pour animer ce projet : zoo de la Bourbansais, Alligator bay, aquarium de Saint-Malo, pêche à pied...

L'année scolaire est également jalonnée de moments de partage et d'entraide entre les classes : ponctuellement les élèves de tous les niveaux se retrouvent en ateliers autour d'une journée à thème. Nous avons déjà vécu cette année une journée « protégeons la

nature » et une journée « comme autrefois » dans le cadre des commémorations du 11 novembre. A venir : les journées « sciences », « porter secours » et pour terminer une journée « Amérique du Sud ». Dans le cadre du lien CM2 / 6^{ème}, les élèves de cycle 3 ont participé au cross du collège.

A travers tous ces projets, nous avons le souci de créer un climat de confiance, d'écoute et de dialogue afin de développer dans l'établissement des valeurs humaines, intellectuelles, culturelles et citoyennes.



L'année s'annonce riche en partages et en découvertes que vous pouvez suivre sur notre site internet :

www.ecole-saint-goulven.fr

L'école Saint-Goulven est un établissement catholique sous contrat avec l'Etat, ouvert à tous sans distinction. Elle accueille les élèves de la maternelle dès 2 ans au CM2.

Une garderie est mise au service des parents le matin de 7h15 à 8h30 et le soir jusqu'à 18h45.

La restauration du midi est assurée sur place.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à prendre contact avec l'école au 02.99.62.32.42

La directrice reçoit sur rendez-vous pour vous présenter les projets et répondre à vos questions.

Les inscriptions pour l'année 2019-2020 sont ouvertes.

APEL

Cette année scolaire 2018-2019 a débuté pour notre association par la vente de viennoiseries qui a eu lieu le 18 novembre en partenariat avec la boulangerie de Kathy et Jean-René à Châteaubourg. Nous les remercions vivement ainsi que tous les habitants de la commune pour leur accueil. L'APEL s'est associée à l'OGEC et à l'équipe enseignante pour que les portes ouvertes et le marché de Noël soient un moment de bonheur partagé pour les petits comme pour les grands. A l'occasion de Noël l'APEL a organisé une vente de chocolats Léonidas. Le repas annuel suivi de la soirée dansante aura lieu le **26 janvier 2019** à la salle polyvalente.



Au menu cette année : **Tajine de poulet**. Nous vous attendons nombreux !

Et pour finir avec l'agenda, nous participerons ensuite à l'organisation de la fête de l'école (le dimanche 23 juin 2019) avec l'OGEC et l'équipe enseignante.

L'association compte 12 membres bénévoles à votre écoute. Vous pouvez suivre l'actualité de l'APEL sur le site internet de l'école Saint-Goulven

www.ecole-saint-goulven.fr

- Mél : apelsaintgoulven@gmail.com
- Présidente : Anne-Laure le Texier 06.59.89.68.90
- Vice-Présidente : Eva Beaudouin
- Trésorier : Pascal FERRAND

OGEC

Il est là !

Nous vous en avons parlé lors de la dernière gazette, le gros projet de l'OGEC pour l'école est terminé. D'une idée simple « pouvoir mieux abriter l'ensemble des élèves en cas de pluie » en passant par la réalisation de plan 3D, l'ensemble des élèves peut désormais profiter du nouveau préau dont la réalisation s'est terminée cet été.

Les élèves peuvent ainsi profiter de gradins pour s'asseoir pendant la récréation, du baby-foot abrité par temps de pluie, d'un nouveau local pour stocker le matériel de récréation (ballon, tricycle...) et d'une rampe d'accès aux normes accessibilité personnes à mobilité réduite.

Le constat : ça ne rentre pas !



Ancien préau



Les idées : ça donne pas mal !



Le résultat : fini et végétalisé, c'est vraiment chouette !



Les prochaines étapes sont la finalisation de la nouvelle entrée avec un portail et son abri adjacent qui se fera dans la suite des travaux de la mairie (vous pouvez déjà distinguer l'emplacement du portail dans la cour) ainsi que le rafraîchissement de certaines classes.

L'OGEC remercie l'ensemble des membres et non membres qui ont œuvré dans ce grand projet.

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS CSF

PATCHWORK - ART TEXTILE

Nous nous réunissons tous les 15 jours au Patio, salle n°4 de 20h à 22h.

Début 2018, nous avons exposé « nos petites maisons » à la bibliothèque et nous avons fabriqué des jolies trousse à couture en miniature et une autre arrondie : cela a été plutôt compliqué et certaines ne sont pas encore finies !

Cette année, pour Noël, nous avons cousu une farandole de maisons sous la neige. La difficulté était de coudre de façon invisible une pièce avec une bordure non droite.

2019 nous verra réaliser un joli lapin de Pâques et un sac si nous en avons le temps.



YOGA

Les cours se situent dans la salle polyvalente les mardis soirs à partir de 19h30 et sont assurés par Odile. Cette année de nombreux nouveaux adhérents participent aux séances d'Ashtanga, ce qui montre l'importance d'avoir un temps de relaxation pour soi quel que soit l'âge.

Le travail sur la respiration permet de progresser au niveau des muscles et de la souplesse des articulations. Il permet également de renforcer la maîtrise de soi.

Au printemps 2019, suite au début des travaux de rénovation de la salle polyvalente, nous devons pratiquer au Patio salle N°1. Un parquet flottant sera installé, pour que la pratique ne se fasse pas sur le carrelage.

CHASSE AUX OEUFs

Le samedi 31 mars, les enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs dans le jardin partagé du Patio.



ART FLORAL

Deux cours par mois, l'un à 14h15 et l'autre à 20h. Ces cours sont dispensés par Louissette, animatrice de la SNH* d'Ille-et-Vilaine.

Cette année, 4 personnes extérieures à la commune sont venues nous rejoindre et 1 personne de Saint-Didier. Le thème des compositions est en rapport avec les saisons.

* Société Nationale d'Horticulture

Spectacle « petit à petit »

Le samedi 2 juin la compagnie **Le théâtre avec un nuage de lait**, nous a présenté son spectacle « *petit à petit* ». Un spectacle de marionnettes, plein de poésie, pour les tout-petits mais qui a su aussi séduire les plus grands.



ATELIERS CUISINE

Les ateliers cuisine ont eu lieu les samedis 24 novembre et 1^{er} décembre. Le thème retenu cette année était l'apéritif dinatoire avec Norimaki de galette aux sardines, accras de crevettes, sablés au parmesan crème de chèvre, cuillères thon et saumon, wrap de légumes aux herbes et velouté de topinambours en verrine.



GENERATION MOUVEMENT

Le club des loisirs a changé ses statuts pour devenir « **Génération Mouvement** ».

Fort de son enracinement depuis 44 ans d'existence à Saint-Didier et de ses 50 adhérents, le groupe se réunit deux fois par mois (2^{ème} et 4^{ème} jeudis) soit autour de jeux de belote, de parties de triomino ou de palets. Le club organise aussi deux concours de belote dans l'année, une journée détente et fête comme il se doit, les rois, la Chandeleur et Noël.

Les besoins des retraités ont changé et à la demande des plus jeunes, une nouvelle activité est née.

Depuis juin nous proposons, le 2^{ème} jeudi du mois, une randonnée de 6 à 7 km. Nous avons ainsi cheminé sur les sentiers de Saint-Didier et des communes environnantes. Il reste beaucoup de sentiers à découvrir ou à redécouvrir, sans chercher les longs déplacements en voiture. La priorité est donnée aux bons vieux chemins de terre, plutôt qu'au bitume, mais dans des conditions accessibles à tous et tant que les conditions atmosphériques le permettent. En mauvaises conditions d'hiver des circuits « pieds au sec » seront proposés, pour protéger le reste il faut compter sur le bon vieux parapluie et la grosse doudoune.



La pause autour d'un petit goûter au retour est aussi très appréciée.

Le bilan est positif avec une participation de 10 à 23 personnes, certes variable, selon les disponibilités de chacun.

Les adhérents du club y ont bien répondu mais la bonne surprise est que les personnes en dehors du club sont souvent majoritaires. Bienvenue à tous ! Nous allons continuer l'expérience.

Nous invitons à se joindre à nous, toutes les personnes qui aiment marcher en petit groupe, sans chercher vraiment la performance, et nous ferons le point au printemps.

D'autres activités pourraient se mettre en place avec différents jeux de société ainsi que l'organisation de vacances à prix très intéressants.

Contact : René GUESDON 02.99.00.33.15



Le rugby en forme

Un très bon début de saison avec une augmentation de 22 % dans les catégories jeunes.

Une bonne implication des joueurs et joueuses au sein du club va permettre d'avancer dans cette belle aventure.

Les projets du club, sont au rendez-vous.

Le 1^{er} décembre l'ensemble des équipes, des bénévoles et parents se sont réunis pour le cassoulet breton en guise de repas de fin d'année.

De nombreux événements en dehors du rugby vont être organisés jusqu'à la fin de saison (barbecue, pêche à pieds, etc...). Le 27 avril aura lieu le second rugby-Téléthon avec un tournoi de rugby à 5 en formule inter-quartier, ouvert à tout le monde de 6 ans à

Le jeu est sans aucun danger car il se déroule sans contact, surtout dans la joie et la bonne humeur. Un événement à ne pas louper !!! Alors commencez à préparer vos équipes.

Nous recrutons toujours des joueurs et joueuses de tout âge sans condition physique spécifique.

Contact :

rugby.rac@gmail.com

Jérôme : 06.28.72.00.30



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE BASKET CLUB

Pour cette saison 2018-2019, le club de l'ABC Saint-Didier compte 76 licenciés, une légère baisse due à l'absence des équipes U15M et U20M. Deux équipes U11, deux équipes U13, une équipe U15 et une équipe U17 sont engagées en championnat masculin.

Côté fille nous avons le plaisir d'avoir une équipe en U13 et une équipe en U18. A noter également l'engagement des U20 masculins et des deux équipes seniors en entente avec le club de Châteaubourg.



La première partie de saison s'est très bien déroulée avec des samedis bien remplis à la salle des sports ! Nous encourageons avec ferveur toutes les équipes. Venez nombreux les encourager le samedi ou dimanche à la salle des sports !

Photos : Nos U13F et nos U18F participant fièrement à l'opération des « nez rouges » (clowns et artistes à l'hôpital)

Cette année, le club a opté pour une opération vente de brioches qui a plutôt bien fonctionné. Nous envisageons de reconduire cette opération. Une journée de formation à l'arbitrage et à la table de marque a été renouvelée mi-septembre pour permettre à chaque joueur d'assurer son rôle de licencié et surtout de préparer l'arrivée de la E-marque.

Merci aux bénévoles et à tous les participants !

Côté communication, la page Facebook (Amicale Basket Club Saint-Didier) vous tient informé des actualités, tout comme le site internet du club mis à jour avec toutes les informations des matchs, arbitrages... Restez connecté avec votre club, pensez à aimer la page Facebook, chaque semaine vous y retrouverez les plannings et les résultats des week-ends précédents.



Renseignements :

Mme Dominique Jourdan 02.99.00.90.04 ou abcsaintdidier@gmail.com

Facebook : Amical Basket Club Saint-Didier

Site internet : www.abcsaintdidier.reseaudesassociations.fr



SAINT-DIDIER TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de Saint-Didier continue son développement. Pour sa 4^{ème} saison le club compte 64 licenciés soit 10 licenciés de plus que l'an passé. Les créneaux jeunes sont bien remplis avec pas moins de 40 jeunes répartis sur 3 créneaux. L'effectif adulte s'est également grandement étoffé avec 8 nouveaux joueurs loisirs, ce qui permet de porter l'effectif adulte à 25, réparti sur deux créneaux d'entraînement le lundi de 18h45 à 20h15 (entraînement dirigé) et le mardi de 20h à 22h en libre.



Contact : Cédric Vilboux

Tél : 06.79.62.97.88

Mél : saint-didier-tt@laposte.net

Un créneau le samedi matin de 10h à 12h vient d'être créé cette saison, il est ouvert à tous les licenciés du club.

Côté résultat sportif, l'équipe 1 continue sa progression et vient d'atteindre la première division départementale, l'équipe 2 a connu sa première promotion en D3. Cette saison une 3^{ème} équipe senior a été créée ainsi que deux équipes jeunes. De plus de nombreux jeunes vont participer à des rencontres départementales individuelles.

Le club continue de se construire alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Un seul objectif, progresser en prenant du plaisir. Séance de découverte possible sans engagement.

ASSOCIATION SARABANDE

La rentrée 2018 est encore une réussite, en effet, nous comptons pas moins de **165 adhérents** dont 6 fréquentent 2 ateliers par semaine. Nous accueillons des danseur(se)s à partir de 4 ans et sommes riches d'une belle cohorte de 20 adultes en danse et 30 en zumba. Les cours d'éveil et d'initiation à la danse, ainsi que les cours de modern'jazz ont lieu les lundis, jeudis et vendredis tandis que les cours de hip hop ont lieu les mercredis.



Dans sa volonté de proposer des cours de danse de qualité et accessibles à tous, l'association s'attache à employer des professeurs compétents tant pédagogiquement qu'artistiquement. Il est important pour nous que les danseurs amateurs puissent développer leur créativité en toute sécurité et sur des bases techniques solides.

Nous sommes fières de constater que les danseurs de Sarabande progressent d'année en année dans leur pratique artistique, grâce à la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé et le nombre raisonnable d'élèves par cours.

De plus, l'investissement exceptionnel des adhérents adultes permet d'organiser plus sereinement tous les événements (encadrement des enfants, logistique, convivialité...).

Ainsi Pôline Perronerie, chargée des cours éveil, initiation, zumba et modern'jazz, est professeur diplômée d'état en danse jazz. Quant à Ayã Carvalho, son expérience au sein de compagnies professionnelles de danse hip hop l'ont amené à penser la transmission de son art.

Sarabande ne propose pas seulement des cours, mais s'attache aussi à développer le goût de la danse en incitant les élèves danseurs à assister à des spectacles et à se produire sur scène. La découverte et la confrontation ouvrent les horizons.

De plus nous restons à ce jour l'association de danse avec les cotisations les moins élevées sur le territoire vitréen, avec de formidables bénévoles qui accompagnent nos chers petit(e)s sur le chemin de la danse.

Il est encore temps de venir nous rejoindre, il reste des places dans les groupes de hip hop (à partir de 9 ans ainsi que chez les ados) ainsi que dans le groupe zumba du vendredi.

Année 2017 / 2018

Le grand spectacle de fin d'année semble maintenant adopté. Nous sommes donc retournés à la salle du Zéphyr le samedi 9 juin pour présenter un spectacle sur le « Fil de la vie ».

Le plus de cette année : une répétition sur scène en amont le jeudi soir pour que la journée du gala soit moins chargée.

Le groupe hip hop a présenté son show en début de spectacle séparément du modern'jazz.

L'affiche a de nouveau été réalisée par le lycée Coëtlogon de Rennes. Le groupe adulte a été très précieux en coulisse pour l'encadrement des enfants. L'équipe de bénévoles augmentée par les maris de ces dames a été hyper efficace à la buvette ainsi qu'à la billetterie.

L'association Sarabande a aussi été présente sur plusieurs événements extérieurs à l'association :

- novembre 2017 : festival « Danse, danse, danse » à Argentré-du-Plessis, pour 3 groupes de modern'jazz,
- novembre 2017 : battle de hip hop à Saint-Domineuc,
- mars 2018 : battle de hip hop à Pacé,

- juin 2018 : l'atelier chorégraphique danse à Rennes dans le cadre des dimanches au Thabor et de l'Apéro spectacle organisé par l'association de la tour d'Auvergne.

Année 2018 / 2019

Avec le retour à la semaine de 4 jours, un partenariat avec l'équipe enfance jeunesse a été mis en place



afin que les enfants fréquentant l'accueil de loisir puissent se rendre à leur cours de danse du mercredi matin et y être accompagnés pour les plus jeunes.

Nous participerons probablement pour la 6^{ème} fois au festival « Danse, danse, danse » qui aura lieu en novembre sur la saison 2019 / 2020 et se répartira entre Vitré et Argentré-du-Plessis. Nous vous informerons au cours de l'année des différents événements qui seront mis en place pour tous les amoureux de la danse.

Les danseurs et danseuses seront encouragés à participer à des stages et à assister à des spectacles tout au long de l'année.



VIE ASSOCIATIVE

Nos Bboys ont déjà commencé leur tournée de battle de breakdance depuis la rentrée, à Rennes et St Domineuc avec toujours plus de motivation. Notre grand gala annuel se déroulera cette année dans un lieu d'exception : le Théâtre de Vitré, le samedi 25 juin au soir. Nous vous espérons très nombreux pour venir admirer et encourager nos artistes. Ce sera à nouveau l'occasion pour nos danseurs de faire l'expérience de la scène, et de mettre au maximum en valeur leur travail de l'année. Ce projet nécessitera sans doute l'aide de chacun pour la mise en place et l'organisation, et surtout pour que la fête soit réussie !

Si vous ne l'avez pas encore fait n'hésitez pas à demander notre magnifique et pratique calendrier 2019 et découvrir ainsi nos artistes en photos. Bonne et dansante année !

Tél : 06.81.83.50.47 (Anne Marinig)
association.sarabande@laposte.net



CYCLO VTT ST-DIDIER

Fin de saison pour les cyclos qui ont parcourus 43 000 km et les vététistes 14 830 km.

Le cyclo club a clôturé la saison 2018 par un repas au « Privilège » suivi de l'assemblée générale qui s'est tenue le dimanche 25 novembre. Les vététistes continuent à arpenter les sentiers de la région durant tout l'hiver.

La prochaine saison débutera officiellement le dimanche 3 février. Entre temps, un rendez-vous est fixé pour tous, le dimanche 6 janvier 2019 à 10H30 à la salle polyvalente pour l'enregistrement des licences.



Contacts :

- section Cyclo : Anthony YSOPE 02.99.00.34.27
- section VTT : Philippe GUILLET 02.99.00.78.47

Le Cyclo-Club vous souhaite une excellente année 2019 !!!

FOOTBALL US

DOMAGNE SAINT-DIDIER

Nos équipes A et B ont bien commencé leur début de championnat. Au bout de 6 journées, nos équipes seniors sont dans une dynamique très positive. Nous espérons jouer le haut de tableau pour chacune des équipes.

A noter le beau parcours en coupe de France de notre équipe fanion, éliminée au 3^{ème} tour par l'AS REDON (N3).

Du jamais vu dans les catégories U7 au U13, une moyenne de 28 joueurs dont 5 filles.... Effet coupe du monde ?

Côté animation, le loto remporte toujours un beau succès, 460 personnes.

Pour les nouvelles inscriptions, joueurs et parents peuvent nous contacter dès le mois d'avril ou mai.

S. Lemouchi a remis le challenge « Georges Boulogne » à Gérard Verdon



La rentrée du foot

Dates à retenir

- **Galette des rois** : 12 janvier 2019
- **Repas club** : 30 mars 2019
- **Tournoi Jeunes et inter-quartiers** : 8 et 9 juin 2019
- **Assemblée générale** : 14 juin 2019
- **Matinée Découverte Foot** : 22 Juin 2019
- **Loto** : 17 novembre 2019

EFFECTIFS SAISON 2018 - 2019

Arbitres	3
Dirigeants	30
Educateurs	4
Vétérans	20
Séniors /U19	57
U18	20
U15	16
U13	23
U11	28
U9	34
U7	25

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

HOGREL Jean-François : 02.99.04.66.91

Site du club : www.us-domagnestdidier.footeo.com

Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2019



Des jeux à proximité !

L'association Ludothèque le Monde du Jeu, située dans la Maison Pour Tous à Châteaubourg, accueille petits et grands pour venir jouer. En effet, la ludothèque est dotée d'environ 1500 jeux (jeux de société, jeux de construction, jouets, jeux d'éveil, jeux surdimensionnés) pour tous les âges, du bébé à l'âge adulte. Il est possible de venir jouer sur place aux horaires d'ouverture, l'entrée est libre et gratuite. L'adhésion est seulement demandée pour les emprunts. Vous avez peut-être déjà eu l'occasion de jouer avec quelques jeux de la ludothèque à la bibliothèque de Saint-Didier ou à l'accueil de loisirs.

La ludothèque organise de nombreux événements : fête du jeu en septembre, jeux de construction en novembre, soirées jeux mensuelles, après-midi Lego en automne et hiver et d'autres événements en partenariat.

Horaires d'ouverture :

en période scolaire

mardi et vendredi : 16h00 à 18h00

mercredi : 9h30 à 12h00 et 15h00 à 18h00

samedi : 10h30 à 12h30

vacances scolaires

mardi et vendredi : 16h00 à 18h00

mercredi : 9h30 à 12h00 et 15h00 à 18h00

vendredi : 10h00 à 12h00

Pour toutes autres informations, contacts :

contact@lemondedujeu.org

www.lemondedujeu.org

07.83.16.81.82



jeu surdimensionné : la cage à élastique pouvant être loué pour vos événements



fête du jeu en septembre 2018

Avec un effectif d'une quarantaine d'adhérents, la boule déodatienne se porte bien.

Cette année plusieurs jeunes retraités sont venus rejoindre nos rangs, ce qui stabilise notre effectif, car

pour cause de maladie ou autres motifs, certaines personnes avec regrets ne peuvent plus participer à leur activité favorite « La Pétanque ». Une personne aussi nous a quitté cette année : Albert LEBRETON, joueur et papa de Jérôme membre du bureau.

Toutes les personnes intéressées par la pétanque sont cordialement invitées à nous rejoindre le vendredi à 14h au stade de Saint-Didier.

L'équipe de pétanque vous souhaite une bonne et heureuse année.

Contacts :

Raymond LE TREHUDIC Président : 02.99.62.31.21

René GUESDON Vice Président : 02.99.00.33.15



VIE ASSOCIATIVE

PASSPASUD2

En cette fin d'année 2018, presque quotidiennement, divers organismes (GIEC, OMS, etc...) nous préviennent des dégâts bientôt irréversibles du réchauffement climatique. Pourtant il reste un espoir car, ici ou là, des initiatives locales commencent à poindre et attestent d'un début de prise de conscience des collectivités. Mais revenons sur notre activité.

Le document de pré-étude du Conseil Départemental

Nous remercions la mairie qui, en février, nous a transmis le document de pré-étude élaboré par le Conseil Départemental concernant le projet de contournement de Châteaubourg. L'étude de ce dossier nous révélait trois possibilités de déviation. L'une d'elles menace Saint-Didier avec un viaduc de 650 mètres arrivant près de la Godinière, amputant les terres agricoles de la Gauffardière, frôlant le bourg et aboutissant à un échangeur en haut de la rue du Stade. Le coût est de l'ordre de 30 millions d'euros ! Les deux autres variantes, moins coûteuses, ne traversent pas Saint-Didier.

Notre réunion d'information du 8 juin

Nous devons alors informer les habitants de ce qui se préparait sur notre territoire. Le 8 juin nous avons donc présenté et commenté le contenu de la pré-étude aux Déodatien. Ce fut l'occasion de constater que la municipalité n'avait pas vraiment saisi l'ampleur du projet. L'affluence à cette réunion montre l'inquiétude des habitants.

Nos projets pour 2019

Continuer de proposer des solutions alternatives de déplacement : le vélo n'est pas qu'une activité de loisirs, c'est aussi un moyen de mobilité à condition que les pouvoirs publics prévoient des aménagements sécurisés. Il va falloir aussi continuer à bousculer gentiment nos élus afin que le territoire de Châteaubourg ne soit pas le dernier à prendre les initiatives indispensables pour que nos enfants ne connaissent pas un monde inhospitalier. Continuer encore à favoriser le « tout voiture » devient irresponsable.

Mél : passpasud2@gmail.com
Site internet : www.passpasud2.fr
Groupe Facebook : [Passpasud2](https://www.facebook.com/Passpasud2)

Un projet peut en cacher un autre !

Nous avons aussi constaté que chacune de ces 3 possibilités de déviation comporte un tronçon « Nord-Est » reliant la route de Vitry à la route de la Bouëxière. Cette constatation nous a interpellé. En creusant un peu nous nous sommes aperçus que le Département envisage de délester la rocade Est de Rennes en aménageant un itinéraire entre Liffré (A84) et Châteaubourg (N157). Cela est corroboré par la découverte d'un paragraphe citant explicitement ce projet de délestage par Châteaubourg dans le PLU de La Bouëxière du 12 décembre 2017.

Nos enfants s'impatientent

Nous en sommes au point où des enfants qui s'estiment laissés-pour-compte interpellent les instances politiques afin que le climat futur soit compatible avec la vie humaine (Ouest-France du 9 / 11). C'est la somme de toutes les petites initiatives locales vertueuses qui aboutira à l'amélioration globale.

Notre maire fait partie du comité de pilotage de ce projet. N'hésitez pas à l'interroger sur l'avancement des études et aussi pour connaître son avis sur ce dossier. Il vous représente !



Communauté Chrétienne de Saint-Didier - Paroisse Saint-Goulven près la Peinière

Saint-Goulven près la Peinière, une paroisse qui bouge :

La rentrée de septembre a été l'occasion d'un changement de prêtres au sein de notre paroisse :

> Le Père Jean-Luc GUILLOTTEL, curé depuis septembre 2012 a été nommé à Saint-Méen-le-Grand. Le dimanche 24 juin, l'ensemble de la Paroisse Saint-Goulven a tenu à lui exprimer sa reconnaissance pour sa convivialité, sa joie de vivre, son investissement pastoral, en particulier près des jeunes et des familles. Merci, Père Jean-Luc, pour tout ce que vous nous avez apporté.

> Le dimanche 07 octobre, toujours à l'abri du Pèlerin de La Peinière, nous avons accueilli nos deux nouveaux prêtres :

Le Père Christophe VALEA, qui est notre curé, a été en responsabilité à Guichen de 2011 à 2016. Il était depuis deux ans en mission d'études à Paris. Le Père Jean-Claude DABIRE était en paroisse également sur Paris. Tous les deux sont originaires du Burkina Faso. L'un et l'autre découvrent progressivement notre territoire et ses habitants. Ils font connaissance avec les forces vives de notre paroisse : les catéchistes, les équipes de préparation aux sacrements, les équipes d'accompagnement des familles en deuil et les 5 guides d'obsèques, les membres du Secours Catholique, des différents mouvements (MEJ, CMR, MCR, VEA, FCPMH...), les membres du Parcours Alpha, l'équipe qui pilote la démarche « label église

verte », toutes les personnes qui œuvrent pour la beauté de nos célébrations, sans oublier les équipes éducatives des écoles catholiques et du collège St Joseph....

Nous leur souhaitons la bienvenue dans la paroisse Saint-Goulven.

> Le 4 novembre dernier, Joseph GERARD, de Domagné, a été envoyé comme guide d'obsèques par le Père Henri CHESNEL, vicaire général. Après une formation de deux ans, il rejoint l'équipe des guides qui conduisent la prière lors des célébrations d'obsèques.

Toute la paroisse le remercie pour cet engagement auprès des familles touchées par un deuil.

Au défi du vivre ensemble, nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont répondu favorablement à ce moment de partage qui a remporté un franc succès.

MERCI

Les membres de l'Equipe Relais de Saint-Didier restent à votre disposition :

Marie-Odile AUBREE, coopérateur 06.87.54.37.11

Rémi BOSCHER 06.63.39.91.77

Anne-Françoise JEUDY 06.16.70.80.44

Patricia PLESSIS 06.13.42.43.96

Maud PLESSIS 06.87.08.83.59

RETAILLE Michel 06.07.50.96.65.





Classes de Saint-Didier 2018

Classes 2018 - Saint-Didier